



**S
A
I
N
T
-
L
A
U
R
E
N
T**

**dans son élan
en 2017-2018**



Exposition
en 2017

Les Arts
à
l'École



Le mot du maire	1/2	Le repas champêtre du 14 juillet	20		
Le mot de la commission	3	La randonnée gourmande		Les associations	36/42
L'équipe Municipale	4	Concours de soupe	21	Crétel	
L'équipe du personnel communal		Voyage à Le Cateau-Cambresis et le familistère à Guise	22	L'or en patch	36
Le point lecture	5	La soirée Théâtre	23	Gym-club	37
Tableau des Commissions	6	Le 11 novembre		Le club de l'amitié	38
Les entreprises et services de proximité	7	La soirée Beaujolais	24	L'Amicale Sportive de Saint-Laurent	39
Les finances	8/10	La fête des associations Téléthon	25	Saint-Laurent Jeux	
Le SIVOM	11	Noël: 202 colis distribués aux personnes de plus de 65 ans		ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises	40
Les travaux	12/13	Le spectacle de Noël Réveillon Saint-Sylvestre	26	Les copains de la table	
Le fleurissement	14	La vie à l'école	26/33	Le club informatique de Saint-Laurent	41
Cela s'est passé en 2017	15/21	2017-2018		Le comité d'animation	42/43
Le repas des aînés	15	Photo de classe Maternelle		Le Prix Pédestre	44/45
La chasse aux œufs	16/17	Photo de classe GS-CP	32	Renseignements utiles	46/49
La fête de la viande	17	Photo de classe CE1-CE2		Aide sociale - Services	48
Le circuit des Ardennes par trois fois		Photo de classe CM-CM2	33	Calendrier de ramassage des déchets	50
La fête de la viande	18	Présentation du projet micro-crèche	34	Installation de bornes électriques	51
La « copinade » 2017 à la fête du village	19	Le conseil municipal enfants	35	État civil 2017	52

SAINT-LAURENT dans son ÉLAN

Directeur de la publication: Laurent FORGET

Rédacteur en chef: Livia LUBIN

Rédacteurs: Éliane JUY, Aurore AUDOU, Marie BASUYAU, Marie-José HERVIEU, Livia LUBIN, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX.

Photographies: Éliane JUY, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Nathalie MOGLIA



Chères Saint-Laurentaises et Chers Saint-Laurentais,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus sincères... Alors que débute 2018, nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de joie, de santé et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Je profite de cet édito pour remercier toutes celles et tous ceux qui s'engagent en faveur de notre commune pour faire vivre notre village et pour perpétuer le bien-être de tous nos habitants.

Je veux parler des différentes associations qui s'adressent au plus grand nombre pour tisser du lien social. Je suis très fier de tout ce qui peut-être proposé chaque jour, pour le plaisir de tous, car c'est dans ce genre d'action que le mot « partage » prend tout son sens.

Un grand merci à toutes et tous pour toutes les manifestations organisées avec beaucoup d'enthousiasme et avec toujours beaucoup de succès. Que 2018 nous donne la joie et le plaisir de nous rassembler autant que l'année passée.

Je veux remercier également les enseignants de notre école et l'ensemble du personnel communal qui se tient au service de nos administrés avec beaucoup de professionnalisme.

Je pense également aux équipes du SIVOM, école et espaces verts. Je les remercie pour leur sérieux et leur dévouement dans les tâches et les missions qui leur sont confiées. Je remercie et soutiens sa Présidente, M^{me} Champion, qui se démène pour le bon fonctionnement de cette structure que beaucoup nous envient.

Notre village doit aussi beaucoup à ses acteurs locaux. Que vous soyez commerçants ou artisans, vous contribuez au dynamisme de notre commune et apportez un service de proximité essentiel pour ses habitants.

Cette année, les discours des vœux de mes homologues faisaient tous référence à la baisse significative des dotations de l'État et à l'inquiétude légitime qu'elle génère. Contre vents et marées, il faut regarder vers l'avenir et ne pas se lamenter sur les moyens retirés. Il faudra innover, faire fructifier et apprendre à travailler différemment.

Soyons soudés et gardons la foi en ce qui nous rassemble : la volonté de faire avancer notre village, de mener des projets pour le bien être de chacun de ses habitants.

L'édito de ce bulletin est justement l'occasion de faire un tour d'horizon des moments forts de l'année écoulée et de vous présenter ce que nous allons entreprendre, ensemble, pour l'année nouvelle.

En 2017, la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain situé dans la rue des Houïes, en zone constructible, pour une surface de 1 hectare 80, pour un montant de 530 000 €. Ce nouvel espace va nous permettre de créer une Mini-crèche.

Je rappelais, quelques lignes plus haut, l'importance d'avoir des commerces et des artisans dans un village pour le rendre attractif et vivant. Il est évident qu'une structure de ce type viendra enrichir l'offre de services de Saint-Laurent et permettra de répondre à un réel besoin de nos habitants.

Le permis de construire est déposé. C'est un gros dossier qui va être au cœur de notre attention jusqu'à son achèvement.

Une réalisation plus modeste a vu le jour l'an passé : c'est le garage situé près de la place de l'église, aux abords du nouveau parking, qui a été entièrement rénové, pour un coût de 24 280 €. Cette réalisation rend bien service les jours de festivités et propose un espace de stockage supplémentaire.



En 2017, la municipalité a également géré la poursuite du plan d'accessibilité pour nos bâtiments publics : les travaux pour permettre l'accès à la mairie et à l'église sont maintenant terminés. Le respect, c'est porter attention à chacun, dans la diversité des situations, des besoins... Cela passe par un principe essentiel : la solidarité. L'équipe municipale porte une attention particulière à l'égard des personnes en situation de handicap.

Si certains n'ont pas manqué de me reprocher personnellement l'enlaidissement des lieux, nous nous félicitons néanmoins de pouvoir permettre à tout le monde de se rendre dans les lieux publics de notre commune et de perpétuer ainsi les liens essentiels qui existent entre nous... Le plan d'accessibilité reste également au cœur de nos préoccupations et nous veillerons à ce que les intérêts de chacun soient respectés.

Je vous laisse à présent découvrir ce nouveau numéro de « Saint-Laurent dans son élan », réalisé par la Commission Communication, et qui retrace, en textes et en images, une année complète de vie communale. Je vous souhaite une agréable lecture.

Laurent FORGET

Le mot de la Commission

Ce bulletin annuel 2017 retrace le vécu de la commune. Il est à la fois archive, documentation, information, album photos. Il se veut plaisir des yeux et mise à l'honneur de tous les acteurs de notre village. Le tissu associatif de Saint-Laurent s'étoffe d'année en année. De 4 associations en 1988 nous sommes passés à 10 associations aujourd'hui. L'AJA, Association des Jardiniers Ardennais, basée au lycée agricole, nous rejoindra ponctuellement pour une manifestation à l'automne 2018. Le site internet saint-laurent08.fr continue de proposer les comptes rendus de conseil municipal dans leur version intégrale. Les

différents onglets du site permettent aussi à chacun de trouver une réponse à sa question qu'elle soit d'ordre administratif ou associatif sans oublier l'agenda des événements. Pour les demandes spécifiques, l'onglet « contact » sert à déposer un mail pour le secrétariat de mairie. Site internet et bulletin annuel se veulent complémentaires. Avec cette édition de Saint-Laurent dans son élan en 2017-2018, la commission communication vous souhaite une bonne lecture.

La commission communication



Maire: Laurent FORGET
Lycée agricole
06 80 65 45 35



**1^{ère} Adjoint
Éliane JUY**
Chemin Vert
03 24 37 78 61



**2^e Adjoint
Guy POTERLOT**
13 rue de la Prairie
03 24 58 12 14



**3^e Adjoint
Daniel FELIX**
14 La Fontinette
03 24 37 34 20



**4^e Adjoint
Livia LUBIN**
1 rue de la Verte Voie
06 11 54 78 29



Aurore AUDOU
62 rue des Mazy
03 10 07 44 07



Marie BASUYAU
6 rue des Carrières
03 24 37 62 42



Patricia CHAMPION
9 La Fontinette
03 24 55 58 83



Frédérique CONRAUX
4 rue du Muguet
03 24 37 57 21



Dominique COPPA
27 rue des Carrières
03 24 37 61 24



Philippe COURTOIS
6 Le Clos
03 24 58 32 30



Bruno DIDIER
Lot. Les 4 Vents
03 24 37 52 85



Marie-José HERVIEU
1 Clos Chopin
06 24 54 77 31



David LENOBLE
Chemin Vert
03 24 56 98 37



De gauche à droite: Christophe PRUVOT, David NOLET, Joël KINSINGER, Anthony TROUVAIN, KOSE, Linda EVRARD, Jacqueline SALOMON, Jacqueline CHAMPEAUX, Louissette LECLERE, Gaëlle RENAULT, Cathy PASQUIER, Aurore DEVIE.

Les missions des agents à la commune:

– Au secrétariat et à l'accueil mairie:

Aurore DEVIE, Gaëlle RENAULT et Cathy PASQUIER.

– À l'entretien: Joël KINSINGER

– Au SIVOM: voir notre article p. 11

- Aux NAP et Mercredis Loisirs:

Louissette LECLERE et les animateurs des associations

- Les bénévoles du point lecture:

Jacqueline CHAMPEAUX et Jacqueline SALOMON

Point Lecture

Situé place de la Mairie, le Point Lecture de la commune est ouvert le mardi de 15 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 11 h 30. Lecture de contes de 14 h 00 à 15 h 00 les premiers mercredis de chaque mois. Tout y est gratuit (inscription et prêt de livres).

Et il y en a pour tous les publics et tous les goûts: livres pour tout-petits, BD pour enfants, ados et adultes, romans classiques et contemporains (aventure, policiers, mœurs, biographies, historiques) pour tous. Une diversité acquise grâce à des achats annuels effectués par la Municipalité et à des prêts auprès de la Bibliothèque départementale, les adhérents pouvant d'ailleurs faire part de leur désir.

N'hésitez à venir vous renseigner aux heures d'ouverture auprès de nos deux bénévoles, les « Jacqueline » Champeaux et Salomon.

Le Point Lecture est également abonné aux ressources numériques, ce qui facilite la recherche.



COMMISSION DES FINANCES: *Daniel FELIX*

Membres: Patricia CHAMPION, Éliane JUY, Livia LUBIN, Dominique COPPA, David LENOBLE et Olivier PATE.

COMMISSION DES TRAVAUX: *Guy POTERLOT*

Membres: Aurore AUDOU, Frédérique CONRAUX, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Philippe COURTOIS, Daniel FELIX.

COMMISSION DE L'URBANISME: *Laurent FORGET*

Membres: Aurore AUDOU, Frédérique CONRAUX, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Philippe COURTOIS, Daniel FELIX.

COMMISSION FÊTES, ANIMATION ET JEUNES:

Bruno DIDIER

Membres: Aurore AUDOU, Livia LUBIN et Dominique COPPA.

COMMISSION AIDE SOCIALE: *Éliane JUY*

Membres CM: Patricia CHAMPION, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Philippe COURTOIS et Guy POTERLOT.

Membres extérieurs: Jacqueline CHAMPEAUX, Françoise HOUREZ, Agnès LECOMTE, Sylvie NICOLAS, Ghislaine TOUSSAINT et Émile LANIS.

COMMISSION ÉCOLE: *Patricia CHAMPION*

Membres: Aurore AUDOU, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY et Livia LUBIN.

**COMMISSION COMMUNICATION –
INFORMATIONS:** *Livia LUBIN*

Membres: Aurore AUDOU, Marie BASUYAU, Patricia CHAMPION, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY et Daniel FELIX.

COMMISSION LISTE ELECTORALE: *Daniel FELIX*

Membres CM: Marie BASUYAU, Éliane JUY, Dominique COPPA, Philippe COURTOIS et Guy POTERLOT.

Membres extérieurs: Christelle LEBRUN (délégué TGI), Marie-Paule LEFRANC (consultante), Arnaud BALLAND Jacky ROUSSEAUX, Gaëlle RENAULT (délégués Préfet).

COMMISSION FDEA (secteur d'Omont):

Membre Titulaire: Guy POTERLOT

Membre Suppléant: Frédérique CONRAUX

COMMISSION LYCÉE AGRICOLE: *Livia LUBIN*

Membre: Daniel FELIX

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL:

Daniel FELIX

Membres: Éliane JUY et Guy POTERLOT.

COMMISSION DES SPORTS: *Dominique COPPA*

Membres: Éliane JUY, Olivier PATE et Guy POTERLOT.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES: *Guy POTERLOT*

Membres: Dominique COPPA, Daniel FELIX et David LENOBLE.

COMMISSION DES FAGNAMONTS:

Membres titulaires: Daniel FELIX, David LENOBLE et Guy POTERLOT.

Membre suppléant: Philippe COURTOIS.

COMMISSION LOCAUX COMMUNAUX:

Guy POTERLOT

Membres: Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Daniel FELIX et David LENOBLE.

COMMISSION EMBELLISSEMENT DU VILLAGE:

Frédérique CONRAUX

Membres CM: Marie BASUYAU, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Philippe COURTOIS, Bruno DIDIER et Guy POTERLOT.

Membres extérieurs:

Arnaud BALLAND, Marie-Christine ARBONVILLE

COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT:

Éliane JUY

Membre: Guy POTERLOT

COMMISSION DES ASSOCIATIONS: *Éliane JUY*

Membres CM: Aurore AUDOU, Patricia CHAMPION, Marie-José HERVIEU et Guy POTERLOT.

Membres extérieurs: Jacqueline CHAMPEAUX, Françoise HOUREZ, Louissette LECLERE, Rémy DELILLE, Carole ANDRÉ, Corinne MOISDON, Patrick CHARBEAUX, Livia LUBIN, Pascal MELIN et Fabrice GROSSMANN.

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE:

Dominique COPPA

Membres: Marie BASUYAU, Marie-José HERVIEU, Éliane JUY, Livia LUBIN, Philippe COURTOIS et Daniel FELIX.

COMMISSION PETITE ENFANCE: *Éliane JUY*

Membres: Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Patricia CHAMPION, Philippe COURTOIS et David LENOBLE.

ACT EXPRESS Coursier: Cédric AMAOUZ	20 rue des Campanules	06 38 74 21 38
AMBULANCES ORTILLON	Rue de la Verte Voie	03 24 29 32 25
AUTO-ÉCOLE: M ^{mes} LABERNARDIERE et ZOPPI	14 rue des Genêts	06 67 19 34 14
BAR-TABAC: « Le Saint Laurent »	23 rue des Campanules	03 24 37 51 73
BOUCHERIE, TRAITEUR: Fabrice GROSSMAN	5 rue des Campanules	03 24 37 57 03
BOULANGERIE-PÂTISSERIE: Vincent DAY	ZAC les Hauts de St Laurent	03 24 54 29 05
CHASSE: Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes	49 rue du Muguet	03 24 59 85 20
COIFFEUR: « Atmosp'hair Coiffure » Adeline DAY	47 rue des Genêts	09 75 72 85 46
COIFFEUR: « Frédérique Coiffure » Frédérique SCOLARI	1 rue des Campanules	03 24 37 44 11
CONFISERIE: « Douceurs et Friandises » Cindy FURLAN	4 rue des Genêts	06 35 49 59 88
CORRESPONDANTE L'ARDENNAIS: Nathalie MOGLIA	24 Chemin vert	03 24 37 15 79
COUVERTURE: « L'artisan couvreur » Nicolas RIGHI	ZAC les Hauts de St Laurent	03 24 53 23 38
ÉLECTRICITÉ: Daniel FURLAN	4 rue des Genêts	06 20 87 01 08
EXPLOITATION CARRIÈRE DE ROMERY: « CPE Béton & Carrière »	Rue des Carrières, Romery	03 24 33 46 25
EXTINCTEURS, vente et maintenance: « Champagne Ardenne Sécurité »	48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 99 89
FLEURISTE, HORTICULTEUR: « Les serres du Vivier Guyon »	183 rue de Berthaucourt	03 24 57 48 48
INFIRMIER: Luc VELLENRITTER	1 Chemin vert	03 24 37 22 09
INFIRMIÈRE: Virginie TRICLIN	5 rue des Carrières, Romery	03 24 52 87 24
MÉDECIN: Dr Daniel JUPINET	5 rue des Tilleuls	03 24 37 31 09
MENUISERIES: « Proferm multitechniques »	3 Lot. le Clos Chopin	03 24 27 55 06
MODISTE: « Les chapeaux de Rosine » Rosine BOINEL	23 rue des Carrières, Romery	06 70 90 48 79
NUMÉRISTYLE: gravure, déco murale	Rue des Genêts	06 21 51 34 78
OSTÉOPATHE: Virginie METEAU	ZAC les Hauts de St Laurent	03 24 57 15 12
PAYSAGISTE: Arnaud BALLAND	42 rue des Carrières, Romery	03 24 58 32 60
PLÂTRERIE: « Eschimese Frères »	1 rue des Houïes	03 24 56 37 89
PLOMBERIE, CHAUFFAGE: André Frères	33 D rue des Genêts	06 10 05 47 55
PRODUITS AGRICOLES: « La maison des produits du terroir »	LEGTA 27 rue du Muguet	03 24 57 66 97
PRODUITS D'ENTRETIEN: « Carama Distribution »	48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 01 57
PROTECTION INCENDIE: Eclipse Ardenne Incendie	42 rue des Carrières, Romery	03 24 58 38 76
PROTÉSISTE DENTAIRE: « ORCAGNA DENTAIRE » Renaud WEICK	47 rue des Genêts	03 24 58 43 08
PUBLICITÉ: « J & D consulting »	48 B. rue des Carrières	03 24 22 49 91
RESTAURANT-PIZZERIA: « Le Laurentais »	10 rue des Genêts	03 24 35 73 93
SERVICE DE LA NAVIGATION DE NANCY (écluse)	Rue des Carrières, Romery	03 24 59 85 20
TRAVAUX DE REVÊTEMENT: « Solemur » VERGEADE Père et Fils	28 Lot.le Clos des hautes voies	03 24 35 26 59
TRAVAUX PUBLICS: Christopher SEMONELLA	29 Bis rue des Campanules	06 15 51 93 34
TRAVAUX PUBLICS: Robert SEMONELLA	29 rue des Campanules	07 83 71 50 14

Les ÉQUILIBRES FINANCIERS de la COMMUNE

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice : 1 312 habitants – Budget principal seul

BUDGET PRINCIPAL 2016		par habitant de la commune	Moyenne par hab. de la strate			
FONCTIONNEMENT	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A dont:	1 004 452 €	766 €	766 €	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate*
	Impôts Locaux	298 000 €	227 €	301 €	30 %	39 %
	Autres impôts et taxes	61 000 €	46 €	44 €	6 %	6 %
	Dotation globale de fonctionnement	152 000 €	116 €	145 €	15 %	19 / %
	Attributions compensations	339 341 €	259 €			
	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B dont:	757 846 €	578 €	628 €	en % du total des charges	Moyenne en % de la strate
	Charges de personnel	123 077 €	94 €	268 €	16,2 %	43 %
	Achats et charges externes	143 000 €	109 €	186 €	19 %	30 %
	Charges financières	10 000 €	8 €	21 €	1 %	3 %
	Contingents	379 000 €	289 €	48 €	50 %	8 %
Subventions versées	23 000 €	18 €	26 €	3 %	4 %	
RÉSULTAT COMPTABLE R1 = A - B	246 606 €	188 €	138 €			
INVESTISSEMENT	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C dont:	359 420 €	274 €	351 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Emprunts bancaires et dettes	- €	- €	53 €	0 %	19 %
	Excédent de fonctionnement capitalisé	273 745 €	209 €			
	Subventions reçues	4 526 €	3 €	73 €	1 %	19 %
	FCTVA	52 527 €	40 €	39 €	15 %	10 %
	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D dont:	157 163 €	120 €	347 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Dépenses d'équipement	132 000 €	101 €	258 €	84 %	74 %
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	25 000 €	19 €	67 €	16 %	19 %
BESOIN OU CAPACITÉ DE FINANCEMENT R2 = D - C	202 257 €	154 €	- 29 €			
RÉSULTAT D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE R1 + R2	448 863 €	342 €	141 €			
EXCÉDENTS REPORTÉS 2015	500 616 €	382 €				
Part affectée à l'investissement	273 745 €					
RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE	675 734 €	515 €	141 €			

ENDETTEMENT		en € par hab.	Moyenne de la strate	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate
Encours total de la dette au 31/12/2016	195 375 €	149 €	582 €	19,5 %	76 %
Annuité de la dette	35 000 €	27 €	87 €	3,5 %	11 %

FISCALITÉ		en € par hab.	Moyenne de la strate	Taux voté	Taux moyen de la strate	Taux moyen nationaux
Bases taxe habitations	1 360 000 €	1 037 €	1 094 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés bâties	831 000 €	633 €	921 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés non bâties	15 000 €	11 €	60 €			
Produit de la Taxe d'habitation	149 000 €	114 €	133 €	10,96 %	12,16 %	24,40 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés bâties	126 000 €	96 €	144 €	15,11 %	15,62 %	20,90 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3 000 €	2,30 €	27 €	17,40 %	45,38 %	49,30 %
Produit des 3 taxes	278 000 €	212 €	304 €			
Potentiel fiscal **	512 228 €					
Effort fiscal exercé par la commune ***	54 %					

* **Strate** : Saint-Laurent entre dans la strate des communes de 500 à 2 000 hab. appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU).

** **Le potentiel fiscal** d'une commune est égal à la somme que produiraient les 3 taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces 3 taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

*** **L'effort fiscal** d'une commune est égal au rapport entre le produit des 3 taxes et le potentiel fiscal correspondant à ces trois taxes. Il indique le niveau de pression fiscale exercé sur les ménages de la commune.

Comme vous pouvez le constater, nos taux comparés avec les taux moyens dans notre strate sont en faveur de notre commune.

En 2016, nous avons fait le choix d'affecter au budget investissement une partie de nos excédents cumulés soit 273 000 €. Nous avons fait de même en 2017 avec 347 000 €.

Cela permet de capitaliser en constituant une réserve utile au financement de nos projets.

Nous devons être vigilants face aux différentes incertitudes et aux baisses successives des dotations de l'état.

En ce qui concerne les aides et subventions accordées dans le passé par le département, la région ou l'état, elles

sont, soit supprimées, soit baissées de façon significative. Autre information importante, en 2014 lors du transfert de compétence de l'eau et assainissement à Ardenne-métropole, nous avons fait le choix de conserver une grande partie des excédents de ces 2 budgets. Nous avons donc conservé 240 000 € et reversé 52 000 € à Ardenne-Métropole.

Pourquoi ce choix que regrette amèrement le Président d'Ardenne-Métropole ?

D'abord, parce que la législation nous le permet et ensuite parce que le bilan de notre intégration à la grande agglomération est largement en défaveur des contribuables et de la commune de Saint-Laurent :

- Le passage de la ROM (Redevance des Ordures Ménagères) vers la TOM (Taxe des Ordures

Ménagères) a engendré une hausse significative de 50 à 100 % des coûts de ramassage et de traitement des ordures ménagères.

- Perte du service de l'enlèvement des verres à domicile
- Perte du ramassage des monstres 2 fois par an.
- Le programme LEADER, qui doit aider le monde rural sur des projets ciblés n'est pas à la hauteur des espérances.
- Le contrat de territoire formalisé entre le département et les intercommunalités et destiné au soutien financier des projets engagés par les communes est gelé pour les réalisations 2017 et au minimum reporté pour les réalisations 2018.
- Ardenne-Métropole n'accorde pas de fonds de concours aux communes membres, ces aides financières étaient dans le passé accordées par Les Balcons de Meuse.

• Ardenne-Métropole n'accorde pas d'aides à nos associations.

• Nous avons également perdu les aides accordées par Les Balcons de Meuse aux particuliers pour la rénovation de l'habitat (toitures et ravalement).

• Le FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) qui vient de l'état et qui est reversé par l'Agglo est en baisse constante et son avenir est incertain.

Ces différents constats nous ont amenés à prendre la décision de conserver une grande partie de ces excédents.

Nous espérons que le contribuable de Saint-Laurent sera en accord avec sa municipalité qualifiée de « mauvais payeur » à cause de ce choix déjà décrié par Ardenne-Métropole.

Photo de Frédérique MOUTARDE ▼



Le SIVOM, dont les bureaux se trouvent place de la mairie, a en autres missions la charge de l'organisation et la gestion du périscolaire sur Saint-Laurent, Gernelle, Issancourt-et-Rumel, Ville-Sur-Lumes, Flize, Balaives, Etrépigny, Boutancourt ainsi que l'organisation et l'entretien des espaces verts sur les communes de Saint-Laurent, Gernelle et Ville sur Lumes.

Madame Patricia CHAMPION (élue de Saint Laurent), est Présidente du SIVOM.

Les personnels du SIVOM

Administratif : Stéphanie VASSEUR (Directrice), Gwenaëlle PAILLA et Amélie CHAPPELLIER (secrétaires).

École : Jacqueline BARBERON, Sylvie BRAZET, Marie-Claire JAISSON, Lynda JAMINET, Stéphanie DUBUS-LAMBINET, Hélène LLORENTE, Ophélie ROGET, Julien SOHET et Gaëlle HATRIVAL.

Espaces verts sur les 4 communes: Anthony BORREGO, Romain GRENDENA, David NOLET, Marino PERESUTTI, Christophe PRUVOT, Anthony TROUVAIN, Christophe BIGORGNE, Véronique PREVOT, Jean-Philippe RENTIER et Matthieu FORGET (Responsable d'équipe).

Le SIVOM côté école

Les effectifs de l'école de Saint-Laurent ont augmenté de manière notable passant de 81 élèves à la rentrée 2014 à 100 à la rentrée 2017. La qualité des services périscolaires participe sans nul doute à cette augmentation. La fréquentation



de la cantine atteint 60 % et la garderie 69 %.

Les NAP ont attiré 78 % des effectifs de l'école grâce à des activités de qualité proposées par les associations et les personnels :

- Body-Karaté : association Second souffle.
- Sculpture : association Les petits bouts de bois.
- Aviron sur appareil : Club d'aviron de Flize
- Multisport: APSCA.
- Ateliers Cuisine, sciences, travaux manuels et autres : personnels du SIVOM.

Le SIVOM côté espaces verts

L'équipe espaces verts procède au fauchage des abords de route, à la tonte, l'arrosage, la taille et le fleurissement des espaces verts dans les communes citées plus haut. Elle a également une fonction logistique avec le montage-démontage de tout le matériel nécessaire à l'organisation des manifestations, de la pose de barrières au montage des chapiteaux. En période calme d'hiver, elle procède à l'entretien de matériel et effectue des travaux d'aménagement en intérieur dans les différentes communes.

Nouveau local communal ▼

En 2017, l'un des gros dossiers d'aménagement a été celui de l'accessibilité. Il sera poursuivi en 2018.

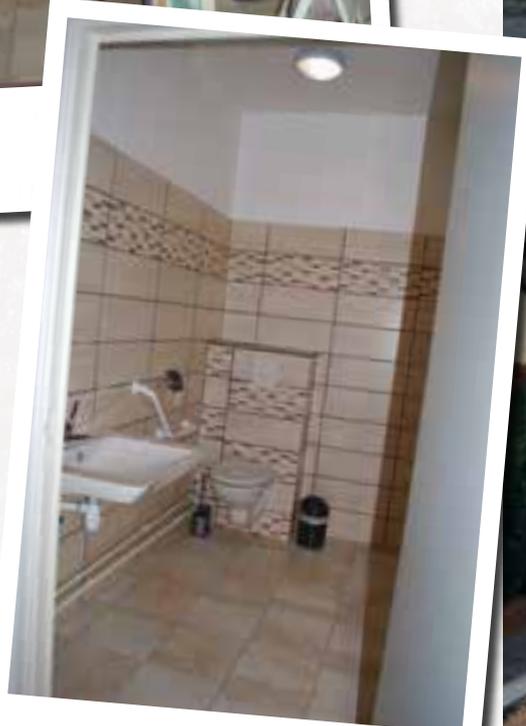
D'autres travaux ont également été menés : la sécurisation de l'accès école a bénéficié d'une aide de l'état à hauteur de 80 % avec pose de grilles et visiophones. Il y a eu aussi l'aménagement d'un local sur le parking, l'installation de nouvelles illuminations rue des Genêts et les trottoirs au Champfleury.



Sécurisation de l'accès école ▼



Champfleury: bientôt des trottoirs neufs ▼



*Création des toilettes
hall salle de conseil*

Une rampe d'accès vers l'église ▼



Fin 2017 ce sont l'église, la mairie et le SIVOM qui ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nouvel accès à la mairie ▼



Accès SIVOM



En différents points du village, enfouissement ou adduction d'eau ▼



Ardenne Métropole a également engagé des travaux sur le village en ce qui concerne l'adduction d'eau ou les bornes de recharges de véhicules électriques dont la mise en service a été effective courant mars 2018.

Le concours de fleurissement est l'occasion de mettre à l'honneur les efforts des habitants pour participer « au bien vivre » dans le village. À la belle saison, nombreux sont les Saint-Laurentais qui se promènent le dimanche dans les rues et sur les chemins communaux.

Cette année encore, M. Forget a félicité les lauréats pour le prix obtenu et les a remerciés pour leur participation active à l'embellissement du village.

M^{me} Conraux, vice-présidente de la commission fleurissement a remercié quant à elle les membres du jury qui ont sillonné le village à la recherche des façades, des jardins et parcs les plus attractifs et esthétiquement valorisés. Le soin apporté aux plantations et l'harmonie qui s'en dégage prévalent dans le choix du jury.

Palmarès du concours de maisons fleuries 2017

FAÇADES sans JARDIN :

M^{me} Thérèse JOSEPH – 18 rue des Tilleuls
 M^{me} Josiane FLAMION – 16 rue des Tilleuls
 M^{lle} Stéphanie MAQUET – 12 chemin Vert

Maison avec JARDIN :

M. et M^{me} Jean-Pierre MARCOUX – 15 rue de la Prairie
 M. et M^{me} Jean-Pierre DUPRE – 4 rue des Rouges Coins
 M. et M^{me} Gilbert LACOURTE – 3 rue des Houies

Maison avec terrain d'ORNEMENTS :

M. et M^{me} Patrick TOUSSAINT – 16 chemin Vert
 M. et M^{me} Jean-Claude HOUREZ – 19 lot La Fontinette
 M^{me} Sylvie NICOLAS – 25 lot La Fontinette

Chaque lauréat a reçu un bon d'achat de fleurissement de 60 € pour l'engager à poursuivre cette belle démarche.

▼ Les lauréats de l'édition 2017



Le repas des aînés

Jean Étienne et Marie-Louise Hugel, doyens du repas ▼

Est-il besoin de le préciser, le traditionnel repas des aînés de février fut encore un superbe moment pour les 115 convives présents. Il y a eu la qualité des mets proposés et servis par Fabrice Grossmann et son personnel. Il y a eu la jolie décoration et le pliage des serviettes réalisés par Créatel agrémentant la table. Et il y a eu surtout l'ambiance festive, chaleureuse et... dansante, sur les airs de l'orchestre Vitaline, qui s'est prolongée (très) tard dans l'après-midi.

Et comme de coutume, doyenne et doyen ont été choyés. Marie-Louise



Hugel toute proche du centenaire (c'est pour mars 2018) a reçu des fleurs et un livret de photos anciennes sur les repas passés et les activités du club de l'Amitié.

Un livret, confectionné par le club Informatique, que reçut également Jean Étienne accompagné d'une boîte de chocolats.

▼ Une sacrée journée!



La chasse aux œufs

Parents et enfants étaient de nouveau au rendez-vous sur la place du village. Dès la fin de la traditionnelle photo sur les marches de l'église, direction les pépinières. Si le temps était incertain, le soleil brillait dans les yeux des enfants. Au premier son de cloche, le départ en direction des fourrés ne se fit pas attendre et rapidement les œufs colorés furent ramassés et échangés contre des friandises dont un chocolat géant et un diplôme pour chacun des deux enfants ayant trouvé les œufs d'or. Grands et petits apprécièrent les boissons chaudes tout en admirant les dessins des enfants qui ornaient le stand. Ce fut, cette année encore, une chasse aux œufs appréciée de tous.



Petite photo avant le départ ▲



aide des parents dans le secteur « petits » ▲

▼ Les gagnants de la chasse 2017





L'œuf d'or est là! ▲

Le Gym-Club

Le Gym-Club a profité de la fête foraine de juin pour proposer le samedi après-midi une animation pour les enfants de Saint-Laurent. Ainsi une vingtaine de filles et garçons sont venus dansés sur un petit enchaînement musical adapté pour eux dans le cadre d'une séance « Zumba Loulou » proposée par Ludivine, l'animatrice Zumba du club. Outre un petit goûter préparé pour eux, les enfants participants ont également eu le plaisir de recevoir des tickets de manège et scooter.



Le circuit des Ardennes par trois fois



Les amateurs de course cycliste ont été gâtés le dimanche 9 avril 2017 avec le triple passage en un peu plus d'une heure des coureurs du circuit des Ardennes lors de la 4^e étape longue de 103 km avec départ et arrivée à Charleville.

Premier passage en début d'étape aux Hauts-de-Beycors vers 15 h 20

où le peloton est revenu après une boucle vers Sedan pour un second passage aux alentours de 16 h 00.

Direction le centre du village cette fois où l'organisation avait placé le « classement sprint » de la journée.

C'est l'autrichien Zoidl, échappé seul et futur vainqueur de l'étape,

qui s'est octroyé la prime avant de revenir une troisième fois vers 16 h 30, après une boucle vers Aiglemont et Neufmanil, et de redescendre par le Vivier-Guyon vers le centre de Charleville où était tracé le circuit final d'arrivée.

La fête de la viande

La place de l'Église a connu un week-end animé les 4 et 5 juin 2017. Le boucher-traiteur Fabrice Grossmann participait en effet pour la seconde fois à la Fête nationale de la viande en associant ses partenaires et clients aux diverses animations.

Il y avait aussi invité la Municipalité et ce sont les jeunes du Conseil municipal enfants qui ont coupé le ruban inaugural de la manifestation.



La copinade 2017 à la fête du village



Après des retrouvailles de quelques anciens camarades du village de Saint Laurent par le biais d'un célèbre réseau social, l'idée a germé d'organiser une « copinade » à l'occasion de la fête du village, pour permettre de se retrouver quelques dizaines d'années plus tard.

C'est à l'initiative de Sandrine LEMAIRE, une ancienne du village, que ce beau projet s'est construit. Elle a proposé à tous les contacts qu'elle a retrouvés sur ce réseau social de se retrouver le dimanche de la fête à Saint-Laurent afin de partager un moment convivial autour d'un repas. Elle a tout organisé et préparé une gentille

attention pour chacun (photos de classe, de leurs maisons d'enfance).

Ce beau dimanche de juin a réuni une dizaine d'anciens camarades d'école, de copains de jeunesse... du village. D'autres auraient souhaité participer, mais l'éloignement géographique et les obligations professionnelles ne leur ont pas permis de se libérer...

Que de souvenirs, de parties de rigolades et d'anecdotes racontées par les uns et les autres.

L'après-midi a permis une balade collective sur la brocante et dans le village. Au détour de cette promenade, quelques-uns ont pu

revoir avec une certaine nostalgie la maison de leur enfance.

Toutes et tous s'accordent à dire que leur enfance et adolescence ont été très heureuses dans ce village de Saint-Laurent qui les a vus grandir et où certains habitent encore aujourd'hui.

Après une si belle journée chargée en émotions, ce n'est pas sans regrets qu'il a fallu se quitter, mais en se faisant la promesse de se retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Alors le RDV est pris pour le **dimanche 10 juin prochain.**

Les participant(e)s à cette copinade: Sandrine LEMAIRE, Sandrine HAYETINE, Thierry LEMAIRE, Eric COLTEAU, David SART, Didier JUPPIN, Marie Angeline PARQUET, Karine BUSCHMANN, Sophie PATRAS (COTTEL), Florence CORNELLIEZ (FOX), Christelle DAUCHY (LEBRUN).

Le repas champêtre du 14 juillet

Préparation des flambeaux ▼

Les Saint-Laurentais ont répondu nombreux au repas champêtre qui précède traditionnellement le feu d'artifice.

Pour la circonstance, tous les convives se sont retrouvés en plein centre du village sur le parking nouvellement mis en service et idéalement situé pour un feu d'artifice autour de l'église.

Les enfants et les adultes qui le souhaitent ont participé à la retraite aux flambeaux qui a emprunté le sentier dit « chemin des Sœurs » jusqu'alors inexploré de nuit.

La soirée s'est achevée dans la joie et la bonne humeur.



Même pas peur! ►

De grandes tablées
▼ pour fêter les valeurs républicaines



La randonnée gourmande

Randonneurs et Bénévoles pour l'édition 2017 ▼

L'association des « Copains de la Table » a organisé pour la cinquième année sa randonnée gourmande. Malgré un temps couvert pour cette journée sportive et gourmande, l'ambiance a été chaleureuse et a permis de réchauffer les 146 marcheurs et les organisateurs. Le départ a été donné sur l'aire de jeux de Saint-Laurent, pour un parcours de 10 km, composé de 3 secteurs empruntant les chemins de Saint-Laurent, d'Aiglemont et du parc animalier. À chaque passage, les randonneurs pouvaient déguster le repas concocté par les Copains avec au menu : un apéritif avec amuse-bouche, tarte au chaource et aux champignons en entrée, un plat de Parmentier de canard, salade de fruits, gâteau mollet et café pour terminer.



Les organisateurs regrettent évidemment les chutes consécutives à l'état des chemins, rendus difficilement praticables à cause des intempéries des jours précédents. Malchance particulière à une randonneuse, qui a dû supporter un plâtre à un poignet pendant plusieurs semaines.

C'est promis, les prochaines éditions seront sans chemins mal entretenus et avec des pentes plus douces, quant aux conditions climatiques, malheureusement, on ne peut les choisir.

Un grand merci à Christian Lecomte et sa débroussailleuse.

Concours de soupe

2^e participation des copains de la table à la 5^e édition du concours de soupe de Charleville-Mézières.

Après une place d'honneur et d'encouragement l'an passé, nos cuisiniers amateurs n'ont pas réussi à convaincre les membres du jury parmi lesquels Hubert Le Jardinier.

Chacun des groupes de participants disposait de 3 heures pour confectionner sur place 15 litres de sa meilleure recette.

Il semble que pour cette année, la présentation des soupes jouait un rôle déterminant à la désignation des gagnants.



La soupe des Copains, nommée pour l'occasion "la soupe des « potes âgés »" a néanmoins séduit

le public venu nombreux tant sa distribution a été rapide.

Voyage au Cateau-Cambresis et au Familistère à Guise

Le voyage annuel du CCAS a rassemblé une quarantaine de personnes le samedi 16 septembre en proposant un court déplacement en deux étapes dans le Cambrésis et le nord de l'Aisne.

Première étape donc: la découverte du musée Matisse au Cateau-Cambresis dans le département du Nord. Peintre, dessinateur, graveur, sculpteur français, Henri Matisse fut entre autres l'ami mais aussi le rival de Pablo Picasso. Tous les peintres du vingtième siècle ont été confrontés à la gloire et au génie de Matisse et les œuvres exposées dans le musée les racontent.

▼ *Auto-portrait de Matisse*



l'écart entre classes sociales par des avantages sociaux (assurance maladie, retraite...), des services partagés (crèche, économat, lavoir, piscine...), du confort (chauffage central, distribution de l'eau, douches et toilettes, éclairage au gaz) et des dispositifs destinés à l'éducation des habitants (écoles, cours du soir pour adultes, théâtre...).

Un voyage marqué par d'agréables souvenirs à conserver dans un coin de la mémoire.

Le groupe dans le berceau d'une utopie réaliste ▼



Vue de l'intérieur du familistère de Guise ▼

Après une pause déjeuner, départ vers la seconde étape à destination du Familistère de Guise dans l'Aisne.

L'industriel français Jean-Baptiste André GODIN en fut le fondateur à partir de 1859 jusqu'en 1888.

Lui-même fils d'artisan serrurier, il mit en place, au sein de logements modernes pour l'époque, ce qu'il appela les « équivalences de richesse » visant à réduire



La soirée Théâtre

Des amateurs chevronnés ▼

« Le cimetière des éléphants » une pièce de Jean-Paul Daumas a été jouée le 13 octobre 2017 par la compagnie de la grande oreille, salle polyvalente de la mairie.

Louise, Ludivine, Chloé et Ada passent une retraite tranquille dans une pension de famille au bord de la mer, elles attendent le beau temps qui ne viendra jamais...

La routine s'est installée rythmée par la pluie et les inlassables chamailleries de ces vieilles dames encore coquettes qui s'inventent des passés glorieux. Elles ne sortent plus...

« Le monde est peuplé de voyous » enfermés dans un huis clos, refusant de vieillir entretenant les mensonges et les faux-semblants.

Mais un jour, arrive une nouvelle : Fernande... Elle va perturber les habitudes et ouvre grand les fenêtres et les portes, organise des sorties en bordure de mer...



De situations banales en situations cocasses, les répliques sont à la fois corrosives et tendres. Un texte émouvant, drôle, farfelu, terrible, et dérisoire ; une réflexion sur la mort et surtout sur la VIE...

Plus d'une centaine de personnes étaient venues applaudir cette performance et sont reparties enchantées de cette première dans notre commune.

Magnifique interprétation des acteurs de la compagnie de la grande oreille.

Une salle comble ▼



La cérémonie du 11 novembre

La pluie n'a pas empêché l'expression du souvenir ▼

Quatre-vingt-dix-neuf ans depuis le cessez-le-feu du 11 novembre 1918.

Près du monument aux morts, les habitants, enseignants, élèves entonnèrent la Marseillaise après l'écoute du message rédigé par le ministère des armées. Tous se dirigèrent ensuite vers le cimetière pour rendre hommage aux soldats qui y reposent.

En clôture de cette commémoration, un vin d'honneur fut servi à la salle polyvalente avec distribution de brioches et bonbons pour les enfants.



La soirée Beaujolais

Cette soirée est l'occasion de mettre à l'honneur les métiers de bouche du village qui participent à l'opération : La pizzeria « Le Laurentais », le Bar « Le Saint-Laurent », la boucherie Grossmann et la Boulangerie-Drive Day.

De nombreux pains spéciaux, des pizzas, des plats de charcuteries ont tout d'abord ravi les yeux puis très vite les papilles de la centaine d'habitants du village qui était présente.

Beaujolais, avec modération, et jus de pommes ont également été appréciés.

C'est aussi l'occasion de faire un geste en faveur de la recherche.

En effet, cette année encore les sommes recueillies pour l'entrée ont été reversées au Téléthon soit 450 €.



La fête des associations

C'est le samedi 2 décembre que s'est déroulée la désormais traditionnelle Fête des Associations. Avec le Comité d'animation, qui a confectionné pour l'occasion des croque-monsieur très goûteux et très appréciés malgré quelques problèmes électriques, les Associations de la commune ont joué le jeu en s'exposant. Outre les chapeaux



de Rosine et Saint-Laurent Jeux qui agrémentaient et animaient la salle, on pouvait trouver dans les différents stands : des chocolats et pâtes de fruits avec les Copains de la table, des décorations de Noël avec l'Or en patch et Créatel, des boissons non alcoolisées avec le Gym-Club et des porte-clés avec l'Association des Belles Voitures

Ardennaises. Même si la fête n'a pas eu le succès de l'année précédente à cause probablement d'une date trop tardive encombrée de diverses manifestations extérieures (elle reviendra en novembre cette année 2018) un grand merci aux Associations de la Commune et à la Municipalité pour son aide.

Téléthon

Pas de lâcher de ballons avec les enfants de l'école pour le Téléthon 2017 mais une vente de pâtisseries confectionnées par les parents d'élèves qui a d'ailleurs connu un joli succès grâce à une excellente participation rapportant 220 €. Avec les recettes réalisées par les Associations de la Commune lors de la Fête des Associations du 2 décembre (lire par ailleurs dans ce bulletin) et les dons spontanés des habitants venus à la soirée Beaujolais nouveau du 17 novembre (lire aussi dans ce bulletin) c'est un total de 1 480 € que le Comité d'animation, maître d'œuvre de l'opération, a versé au Téléthon 2017.

Lors du tirage au sort de la vente de grilles ▼



Noël: 202 colis distribués aux personnes de plus de 65 ans

La préparation des colis la veille de la distribution ▼

Comme depuis quelques années, les artisans-commerçants de la commune ont été les principaux pourvoyeurs des colis de Noël que la Municipalité offre aux personnes de plus de 65 ans. Dans de jolies boîtes confectionnées pour l'occasion et pliées par l'AAPH (Association Ardennaise de Promotion des Handicapés) se trouvaient des pâtés-croûte de la boucherie Grossmann, des Saint-laurentais de la boulangerie Day, des terrines, rillettes d'oie et confitures de l'atelier du Lycée agricole, auxquels s'ajoutaient des madeleines Saint-Michel, des chocolats de la boulangerie Poterlot,



une demi-bouteille de vin rouge et une demi-bouteille de cidre quetsche de la cidrerie Capitaine. Et selon les retombées glanées çà et là,

la grande majorité des récipiendaires ont particulièrement apprécié tous ces produits.

Le spectacle de Noël

Cette année était le grand retour du spectacle de Noël pour les habitants du village. Près de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous sur la place de l'école pour une déambulation particulière avec le bestiaire lumineux de la compagnie « Les mangeurs de cercle ».

Un spectacle atypique, une musique qui l'était tout autant, déambulait rue des tilleuls puis rue des campanules pour bifurquer rue de la fontaine et rejoindre l'église où un final son et lumière attendait les spectateurs. Poésie et féerie tombaient à pic pour le premier soir des vacances scolaires.



Réveillon Saint-Sylvestre

9^e édition pour le réveillon de la Saint-Sylvestre organisé à l'attention des habitants du village qui souhaitaient dîner, danser et passer un bon moment pour l'occasion.

La soirée était organisée par le comité d'animation de Saint-Laurent/Romery. Le cap de la nouvelle année a été franchi dans la bonne humeur et la convivialité.



Les effectifs et personnels en septembre 2017

Contrairement à de nombreuses écoles dans le département, l'école de SAINT-LAURENT conserve des effectifs stables. 100 élèves répartis dans les 4 classes que compte l'école.

M^{me} DOURLET et M^{me} RIMBEAUX décharge de direction, classe de Maternelle: 24 élèves.

M^{me} POUILLARD: classe GS-CP: 23 élèves.

M^{me} DEBAY classe de CE1-CE2: 27 élèves

M. CHOPIN et M. PAYET classe de CM1-CM2: 26 élèves.

Les représentants des parents d'élèves

Titulaires: M^{mes} KERSEBET, LEONARD, SARDA et M. DANGLEANT

Suppléants: M^{mes} COURBET, HENNEAUX, MOREL et M. DURY



Les temps forts de l'école

Noël

Chaque année la municipalité offre la séance de cinéma de Noël à toutes les classes de l'école.

L'école a organisé un goûter pour marquer l'approche des fêtes de Noël.

UNSS tir et échec ▼



Tir avec l'UNSS

En janvier, des élèves ont eu l'occasion de se mesurer et d'exercer leurs capacités de concentration dans des séances de tir.





Mardi-Gras

Les élèves adorent ! Ils en redemandent chaque année. Se déguiser pour Mardi-Gras fait partie des traditions de la l'école.



Les activités avec l'USEP

L'école bénéficie des animations sportives proposées par l'USEP. Cette année 2017 a permis aux élèves de profiter du cross et d'épreuves de tennis de table.





La "Frappa" de Boutancourt

Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont participé avec une grande motivation à la « Frappa » qui était organisée par l'IME de Boutancourt. L'esprit d'équipe, la joie d'être ensemble ont prévalu!

Fête de l'école

Le lycée agricole a mis ses infrastructures à la disposition de l'école pour l'organisation de la fête annuelle placée sous le signe du sport. Après les jeux, la journée s'est achevée autour d'un repas partagé.



L'exposition d'arts visuels

Le vernissage de l'exposition 2017, le 26 juin, a montré combien les élèves et la communauté éducative s'étaient investis dans le projet.

Le thème des fleurs avait été retenu cette année. À partir de l'étude d'un grand nombre d'artistes, les élèves se sont à leur tour appropriés techniques et thématiques pour un résultat remarquable.



Beaucoup d'émotion pour M^{me} VALLOIS ▼

La fin de l'année scolaire

Pour clore l'année scolaire, les élèves ont effectué la visite du château de Sedan et ont pu assister à un tournoi de chevalerie.

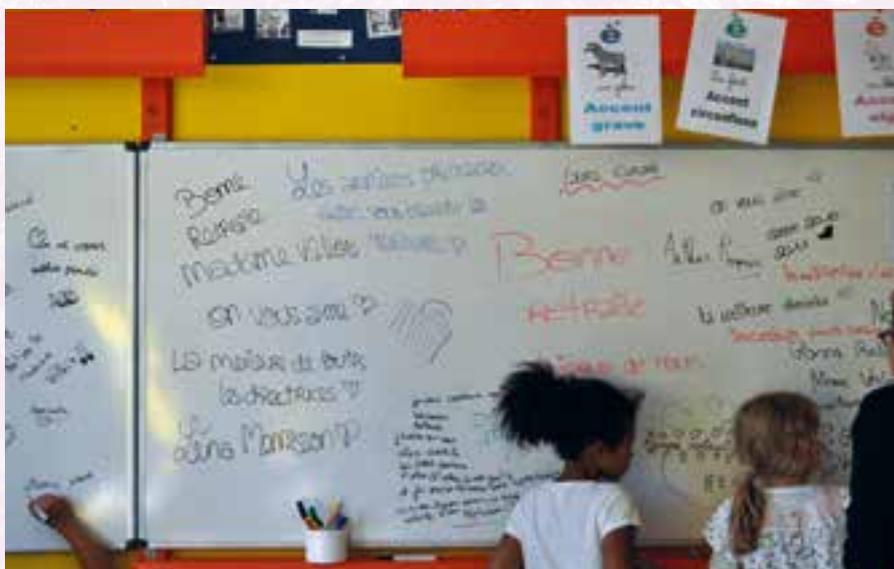
Et c'est toute l'école d'aujourd'hui et d'hier avec la présence d'anciens élèves qui a fêté comme il se devait le départ à la retraite de M^{me} VALLOIS, directrice de l'école pendant 13 années. Arrivée en 1998 après le départ de M^{me} CHAPPAZ, Catherine VALLOIS a intégré l'équipe pédagogique. Elle a succédé à M^{me} SMIGIELSKI en 2003 au poste de directrice.



Des mots doux... ▼

Après 20 années passées au service de l'école c'est non sans émotion qu'elle a remercié les parents, la municipalité et toutes les générations d'enfants qu'elle a accompagnés.

C'est M^{me} DOURLET, enseignante de maternelle, qui assume la direction de l'école depuis la rentrée septembre 2017.



BILAN COOPÉRATIVE SCOLAIRE 2016-2017			
CHARGES 2016-2017		PRODUITS 2016-2017	
Achat de produit pour cession	1 248,20 €	Vente de produits pour cession	1 846,20 €
Charges des activités éducatives	4 927,52 €	Autres produits courants	772,00 €
Autres charges courantes	1 352,68 €	Participations volontaires des familles	1 477,00 €
Cotisations OCCE	237,00 €	Subventions collectivités locales	562,60 €
Achats de biens durables	1 477,70 €		
TOTAL DES CHARGES	9 243,10 €	TOTAL DES PRODUITS	4 657,80 €
		DÉFICIT	4 585,30 €
En compte au 01/09/2017	11 447,15 €		

BUDGET PRÉVISIONNEL SCOLAIRE 2017-2018			
CHARGES		PRODUITS	
Chocolats Saint-Nicolas et Pâques	60,00 €	Cotisations	1 600,00 €
Mardi Gras/Goûter de Noël	80,00 €	Vente photos	400,00 €
Cotisations OCCE	237,00 €	Part coopérative	2 197,00 €
Voyages de fin d'année	1 500,00 €	Fête de fin d'année	200,00 €
Festival des enfants du cinéma	220,00 €		
Matériel pédagogique	1 000,00 €		
Participation concours	350,00 €		
Abonnements	250,00 €		
Matériel sport	200,00 €		
Matériel informatique	500,00 €		
TOTAL CHARGES	4 397,00 €	TOTAL PRODUITS	4 397,00 €



La municipalité a également remis aux CM2 des tablettes pour qu'ils en fassent bon usage en 6^e.

Classe Maternelle - M^{mes} Sandrine DOURLET / Maud RIMBEAUX / Ophélie ROGET

De gauche à droite

4^e rang:

BOMELA Lenny, LE BŒUF Gabriel, GONTARECK Timothé, POUPENEY Tom, MAQUET LAMBEAUX Lisandro, PERPETE Noé.

3^e rang:

BARRE Ambre, BOUAOUNI Ange, BRIQUET Sarah, GAUDION Nael, GRONDIN Vanilla, MARCANT Clémence.

2^e rang:

CANARD Bérénice, BOUAOUNI Roméo, GOIN Zoé, MIETTE Hugo, CHARBEAUX Clémentine, ROLO Lino, WALERYSZAK Loussianne.

1^{er} rang:

GROSSMANN Méline, BARROIS Lola, TONNELIER Mathys, BESONHEZ Léane, DAMPERON Tiago.



Classe de GS - CP - M^{me} Nathalie POUILLARD et M^{me} BARBERON Jacqueline

De gauche à droite

3^e rang:

ROUSSEAU Louna, DURY Arthur, MONNIER Lorna, RIGHI Jules, MONNIER Camille, GILLET Nathan, COURBET Sarah.

2^e rang:

CHARBEAUX Elian, DASCALAKIS-LAMBEAUX Djoy, HUREL Charly, MOREL Romane, ADNER HUTIN Enzo, TONNELIER Emma, HAOUISEE Mahe.

1^{er} rang:

PAULY Jade, BARROIS Maell, BERTRAND Addyson, THOMAS Joshua, ROUSSEAU BOURDON Eléa, BERTRAND Ylan, LENEVEU Mia.



Classe de CE1 - CE2 - M^{me} Christelle DEBAY

De gauche à droite

4^e rang:

KERSEBET-CREPIEUX Mathilde,
GAUDION Médéric, TAVERNIER
Maxence, BOMELA Zoé, FURLAN
Timothé, RENAULT Clara,
FURLAN Amaury.

3^e rang:

ROHAUT Rémi, DURY Valentine,
TAVERNIER Jade, PONSARD
Léo, KERSEBET-CREPIEUX Lola,
BAUDUIN Jany.

2^e rang:

GERVAISE Marceau, GAUTHIER
Milana, GOSSELIN Alexandre,
MAURICE Wyna, BARRE Hugo,
DANGLEANT Elisa ROSE,
BERTRAND Bryan, LOUIS Léa.

1^{er} rang:

MARCANT Loïc, STEINER Eliott,
GONTARECK Anaël, CANARD
Maxime, ZAIM Isiah, FERRY
Adrien.



Classe de CM1 - CM2 - M. Laurent CHOPIN et M. Alexandre PAYET

De gauche à droite

4^e rang:

GALLAS Axel, SCOPELLITI Toma,
COURBET Noa, GOSSELIN Sarah,
HUREL Lyna, GERVAISE Garance.

3^e rang:

BAZILLON Léo, JELU François,
MEUNIEUX Ylan, PIERARD
HOURS Sasha, LEONARD Claire,
LEBRUN Jeanne, DELAIE Titouan,

2^e rang:

DANGLEANT Elana, LENDO
Amandine, VIARD Alexandre,
LOZANO Garance, GUILMAILLE
Hugo, BERNARDINI Anna,
CHANOINA Josselin, VIARD
Thomas.

1^{er} rang:

BAZILLON Sacha, TOURTE
Vincent, DANGLEANT Evann,
GALLAND Clara, ZAIM Elijah.



Le projet de micro-crèche est lancé.

Localisation du terrain acquis ▼



Localisation du projet

La commune, ayant acquis un terrain au cœur du village, a lancé le projet de la micro-crèche. Il se situera rue des Houïes et la capacité d'accueil sera de 10 enfants de l'âge de quelques mois à l'âge scolaire. Il pourra recevoir des enfants de manière régulière avec contrat, occasionnel ou d'urgence, encadrés par 4 personnes diplômées

soit : un diplôme d'état de puériculture aidée par des personnes ayant 2 ans d'expérience dans la petite enfance, une auxiliaire puéricultrice, un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants ou un certificat d'aptitude professionnelle de la petite enfance. La construction de ce bâtiment est soumise aux normes strictes

et rigoureuses exigées par l'administration que ce soit au niveau des locaux, des équipements, des règles d'hygiène.

Les travaux devraient commencer en octobre 2018 et se terminer fin 2019.

Un exemple de réalisation ▼





La photo traditionnelle au pied du grand escalier

2017 aura été une année privilégiée pour les jeunes élus. Des élus de la commune et M. CHOPIN, leur enseignant, les ont emmenés dans un des Haut Lieux de notre République: Le Sénat.

Grâce au Sénateur M. LAMÉNIE et à son assistante parlementaire M^{me} CORME, le conseil municipal enfants et leurs camarades de cycle 3 ont pu visiter des lieux rarement ouverts au public tels que la bibliothèque, les salles de commission de travail et l'intérieur de l'hémicycle. Chaque visiteur, équipé d'un badge, devait passer par le portique de contrôle avant d'entrer, sécurité oblige.

Cette journée à Paris s'est achevée par un Pique-Nique dans le jardin du Luxembourg qui jouxte le Palais. Tous ces jeunes sont investis dans leur rôle. Le CME est une voix des élèves de l'école et des enfants du village. Ils les représentent lors des différents événements de la commune. Ils sont également force de proposition. Après avoir réalisé des panneaux de sécurité informant de la proximité de l'école, ils ont demandé à la municipalité de poser des pots à crayons géants pour signaler encore mieux la présence d'enfants sur la place de l'école. Ce sera chose faite en partenariat avec un atelier peinture des NAP. À n'en pas douter, ils ont de l'énergie et des idées plein la tête!

Le conseil municipal enfants 2017-2018:

Maire CME: Garance GERVAISE

Adjoints: Titouan DELAIE et Elana DANGLEANT

Membres:

Léo BAZILLON

Valentine DURY

Clara GALLAND

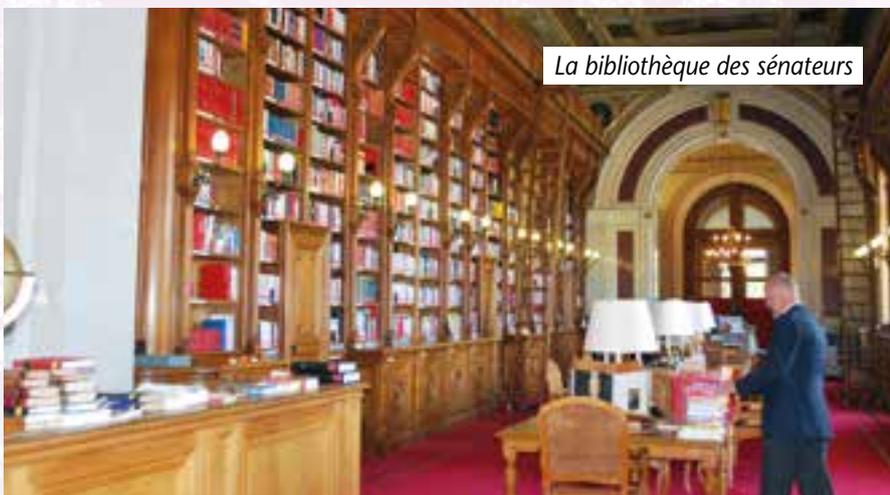
Rémi ROHAUT

Maxence TAVERNIER

Elijha ZAÏM



L'hémicycle expliqué par M. Laménie



La bibliothèque des sénateurs



Une salle de travail

Créatel

Créatel et le thème de Noël ▼

SUBVENTIONS 2017 :
676 €

Présidente
Louisette LECLERE

Vice-présidente
Michelle CHAURE

Trésorière
Éliane JULLION

Secrétaire
Marie-Thérèse NIVARD



L'association CRÉATEL propose depuis plusieurs années deux ateliers par semaine. Une douzaine de dames se sont ainsi retrouvées chaque lundi sous la houlette de « Loulou » pour réaliser broderie suisse, perles délicates, cartonnage, boutis ou encore décorations et

compositions de Noël. Elles ont également participé à la fête des associations du 2 décembre en proposant justement à la vente ses objets décoratifs de Noël au profit du Téléthon et comme tous les ans elles ont participé au pliage des serviettes pour le repas des aînés.

Elles sont un petit peu moins le vendredi mais dans une ambiance non moins chaleureuse pour les séances de 17h00 à 19h00. Très à

l'écoute de chacune, il y est possible de faire des travaux différents en apportant des idées et des envies susceptibles de faire plaisir à toutes dans un véritable travail de groupe. A été ainsi particulièrement retravaillé la pâte fimo permettant de faire chacune un joli collier et plusieurs séances ont été consacrées pour faire une décoration destinée au repas des Anciens de la commune.

L'or en patch

Présidente & Trésorière
Jeannine GILLET

Secrétaire
Françoise HOUREZ

Contactez :
Françoise Hourez
Tél. : 03 24 57 44 85



Une douzaine de « patcheuses » se réunissent un jeudi sur deux afin de partager leur passion pour les assemblages de petits morceaux de tissu. Un point par ci, un point par là et elles viennent à bout de leurs projets dans la joie, la bonne humeur et l'amitié.

Un grand merci à celles qui se sont impliquées lors de la présence à la fête des associations. N'hésitez pas à les rejoindre.



Gymclub

SUBVENTIONS 2017 :
895 €

Présidente
Corinne MOISDON

Vice-présidente
Jacqueline CHAMPEAUX

Trésorière
Éliane JUY

Trésorière adjointe
Édith BIENFAIT

Secrétaire
Catherine VAUTROT

Secrétaire adjointe
Sylvie CHRISMENT

Le Gym-Club, désormais présidé par Corinne Moisson, a eu le malheur de perdre brutalement sa trésorière Colette Petit, très appréciée de tous. C'est l'ancienne présidente Éliane Juy qui a alors repris en intérim la

trésorerie d'une association toujours en pointe avec 120 adhérents et adhérentes. De plus l'association s'est encore enrichie en 2017 d'une huitième activité, le « santé bien-être » dispensé par Joëlle le mardi soir et le mercredi matin.

Chaque jour de la semaine est donc bien rempli avec :

- La danse de salon et 25 personnes sous la houlette de Monique le lundi de 18h15 à 19h15.

- La cardio-boxe avec Nicolas et une vingtaine d'adeptes le lundi de 19h40 à 20h40.

- La gym-step de Joëlle et une quarantaine de femmes et d'hommes le mardi de 18 h 30 à 19h30.

- Le santé bien-être toujours avec Joëlle pour une douzaine de personnes le mardi de 19 h 45 à 20h45 et le mercredi de 10 h 15 à 11h15.

- La gym adaptée que Thomas dispense pour 25 adhérents le mercredi de 18h15 à 19h15.

- La gym-cardio de Joëlle et une vingtaine de personnes le jeudi de 18h30 à 19h30.

- La Zumba qu'ils sont environ 25 à suivre avec Ludivine le jeudi de 19h40 à 20h40.

- La marche enfin, une activité gratuite pour laquelle Agnès donne rendez-vous à tous place de l'église le lundi à 14 h 00 pour une dizaine de km et le mardi à 14 h 00 pour 5 à 6 km.

Le Gym-Club, qui termine la saison en juin par son traditionnel repas toujours très apprécié et très prisé, participe aussi à diverses animations de la commune et notamment la fête des Associations avec la vente de grilles au profit du Téléthon.

Le groupe de randonnée du lundi ▼



Le club de l'amitié

SUBVENTIONS 2017 :
853 €

Présidente
Jacqueline CHAMPEAUX

Vices-présidentes
Janine DECARREAUX
Nicole DUMETZ

Trésorier
Alain DUMETZ

Secrétaire
Marie Jeanne LEBLANC

Membres du bureau
Marie-Louise HUGEL
Michel MUNIN

Une petite vingtaine d'adhérents : c'est ce que compte le Club de l'Amitié qui propose chaque jeudi de 14h00 à 18h00 une chaleureuse réunion sous le signe des jeux

(tarots, belote, scrabble) et de la convivialité avec goûter à 16 h 00 et célébration des anniversaires une fois par mois.

Les membres participent également régulièrement au repas des aînés, à la soirée Beaujolais et à la fête des Associations.

Durant cette dernière année le prêt de la salle polyvalente par la Municipalité a permis d'organiser trois déjeuners en février, juillet et octobre. Une initiative particulièrement appréciée car ne nécessitant pas de déplacement au restaurant où l'accessibilité n'est pas toujours facile. Et comme de plus, les déjeuners confectionnés par le boucher-traiteur de la commune étaient succulents...

L'année 2017 a également été marquée le 4 mai par une rencontre intergénérationnelle initiée par M. Maruche, professeur au lycée

agricole. 24 élèves ont ainsi partagé l'après-midi avec leurs aînés ne manquant pas de les interroger sur leur vie passée mais aussi sur les traditions locales. Furent ainsi passés en revue l'agriculture d'autrefois, le patois, la gastronomie ardennaise (galette à suc, salade aux lards...) et nombre de portraits de vie furent dressés. Une expérience bien sûr très enrichissante pour tout le monde et les jeunes, qui servirent un goûter en remerciement, ont poursuivi cet après-midi en réalisant un petit fascicule intitulé « Et si on partageait ? » où ils racontent les différents sujets abordés par des comptes rendus et photos.

À noter que cette année 2018 est particulière avec en mars le centenaire d'une adhérente fidèle, Marie-Louise Hugel.



L'Amicale Sportive de Saint-Laurent

SUBVENTIONS 2017 :
1 488 €

Président
Fabrice GROSSMANN

Trésorier
Arnaud DE SALVADORE

Secrétaire
Gaëlle RENAULT

Secrétaire-adjoint
Benoit Moro

Entraîneur
Loïc RENAULT

Il n'aura donc fallu que trois saisons pour que le club reparte en bas de l'échelle après sa relance en 2014 sous la présidence de Fabrice Grossmann n'accède à la division supérieure.

Pour les 28 joueurs et dirigeants du club, l'objectif était clair en début

de saison : l'accession. C'était le premier point du discours donné dès la reprise de l'entraînement en août 2016 par le coach Loïc Renault et en juin 2017 c'était chose faite avec la manière : l'équipe terminait invaincue en championnat avec la meilleure attaque et la meilleure défense de son groupe. Et, cerise sur le gâteau, l'ASSL a remporté la coupe Bonnefille regroupant tous les clubs ardennais de sa division en battant en finale Château-Porcien 1-0 sur la pelouse de Warcq le 11 juin 2017, jour de la fête du village. Les personnes présentes sur la place lors du retour de l'équipe s'en souviennent !

Un succès auquel le Club associe Municipalité et sponsors pour le soutien et la confiance qu'ils leur apportent depuis le renouveau.

Pour cette nouvelle saison 2017-2018 l'objectif est bien sûr le maintien en district 3 d'autant que le club a été versé dans l'un des groupes les plus relevés de la

division. Un objectif néanmoins tout à fait réaliste, l'équipe se trouvant d'ailleurs en milieu de tableau à la trêve.

Sur le plan matériel, les sponsors ont offert de magnifiques survêtements ainsi que des sacs aux couleurs du Club (bleu, blanc, rouge) que joueurs et dirigeants arborent fièrement chaque dimanche. D'ailleurs, n'hésitez pas à vous rendre au stade Louis-More chaque jour de match, car c'est aussi grâce aux supporters qu'un club grandit !

Les entraînements se déroulent les mercredis et vendredis à 18 h 30 au stade ou au Coséc du lycée en période hivernale. Par ailleurs le club est toujours à la recherche d'un gardien (n'hésitez pas si vous êtes intéressé) et d'un arbitre officiel (possibilité de faire passer les formations nécessaires).

Contactez :
Benoît Moro au 06 85 67 51 17 ou
Gaëlle Renault au 06 45 37 75 89



Saint-Laurent Jeux

SUBVENTIONS 2017 :
676 €

Président
Patrick CHARBEAUX

Vice-Président
Arnaud COLSON

Secrétaire
Julien BORTOLUSSI

Trésorier
Chloé CHARBEAUX

La nouvelle association Saint-Laurent Jeux, qui compte une vingtaine de membres, a organisé son premier tournoi le 12 novembre 2017. La participation de 21 personnes a permis de faire un chèque de 50 € pour le téléthon. Même si les organisateurs espéraient un

peu plus de monde (seulement trois personnes extérieures à l'association étaient présentes)

le tournoi s'est déroulé dans une ambiance sympathique et chaleureuse, boissons et galettes étant de la partie.

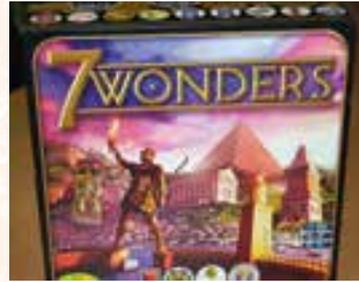
Après des qualifications où chaque participant a pu faire trois parties, les sept meilleurs se sont retrouvés pour la finale.

Classement:

1^{er}: Dominique Belge repart avec un bon d'achat de 30 € au Warmashop de Charleville.

2^e: Rémy Renard (12 ans) repart avec un bon d'achat de 20 € au Warmashop de Charleville.

3^e ex aequo: Sébastien Bauvois et



Patrick Charbeaux repartent avec un Art Pack seven wonders offert par la société Repos Prod.

À noter que la société Repos Prod a aussi offert des cartes spéciales à chaque participant et une extension de seven wonder duel qui a profité à un des finalistes. La finale junior a vu la victoire de Zelda Saladé qui est reparti avec un jeu offert par le Warmashop.

Saint-Laurent Jeux, qui a participé à la fête des associations en proposant un tournoi et divers jeux, se réunit un vendredi sur deux à partir de 20 h 00 à la salle des associations. Quelques nouveaux jeux ont été achetés grâce à la subvention de la municipalité qu'elle ne manque pas de remercier.

ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises

SUBVENTIONS 2017 :
676 €

Président
Pascal MELIN

Vice-Président
Daniel ZAGAR

Secrétaire
Thierry PONCELETE

Trésorier
Frédéric TOTET



Exposition de voitures lors de la fête de Saint-Laurent ▲

L'Association des Belles Voitures Ardennaises, forte de ses 37 membres, promeut les voitures anciennes de tous âges.

En 2017, l'association a participé à différentes manifestations: le 30^e Salon Champenois du Véhicule de collection/Les Belles Champenoises d'Époque, la Journée du patrimoine, la caravane publicitaire du Sedan Charleville, l'exposition de véhicules

lors de la brocante de Saint-Laurent et autres rallyes.

Les projets 2018 ne sont pas en reste avec une participation au circuit des Ardennes en avril 2018.

Les copains de la table

SUBVENTIONS 2017 :
676 €

Président
Remy DELILLE

Vice-Président
Daniel FELIX

Secrétaire
Maryline JALOUX

Trésorier
Jean MEUNIER



L'association « les Copains de la Table » regroupe des amateurs en désir d'apprendre mais également de transmettre du savoir-faire. Une trentaine de membres se retrouvent en 3 ateliers cuisine en début de chaque mois le lundi après-midi, le lundi soir et le mardi après-midi. Les thèmes abordés sont riches et variés, le salé, le sucré, le tout avec l'apprentissage des techniques indispensables à la réussite.

Les participants repartent avec leurs réalisations pour une dégustation à domicile.

Les Copains de la Table sont présents à la fête des associations, cette année la vente de tartes et des friandises de Noël, faites maison, a permis de reverser les bénéfices à 2 associations, téléthon et handicap08, ainsi qu'à Flora, jeune enfant de 3 ans habitante de Carignan.

Flora est atteinte par une maladie rare dite « Le col 4 A1 » qui la handicape à 80 %, ses parents qui peinent à recevoir des aides ont été très touchés par ce don.



Le club informatique de Saint-Laurent

SUBVENTIONS 2017 :
676 €

Présidente
Jacqueline CHAMPEAUX

Secrétaire
Arlette DELILLE

Trésorière
Micheline MARCOUX

Le club informatique continue son rythme de croisière avec quelque 25 membres et 3 animateurs. M^{me} MARCOUX anime l'atelier grand débutant le mardi de 16 h 00 à 17 h 00. Les bases de l'informatique y sont travaillées.



Le groupe du lundi très concentré ▼

M^{me} LUBIN s'occupe du groupe intermédiaire le lundi de 17 h 30 à 18 h 45. Naviguer sur la toile, gérer ses dossiers, utiliser le traitement de texte et le tableur, créer des documents à envoyer par mail sont au programme de l'année pour ce groupe.

M. FELIX anime le groupe avancé le vendredi de 17 h 00 à 18 h 30. Il propose une animation spécifique

photos-vidéos, chaque deuxième vendredi du mois aux mêmes horaires.

Chaque atelier se déroule dans la salle informatique dédiée qui peut accueillir 10 personnes maximum à chaque fois. L'ambiance y est décontractée. L'important étant de se familiariser avec l'outil informatique et de développer sa curiosité.

Le comité d'animation

SUBVENTIONS 2017 :
4250 €
Fêtes: 3 600 €
Fonctionnement: 650 €

Président
Joël KINSINGER

Vice-Président
Jean-Sébastien GAUDION

Secrétaire
Carole ANDRE

Trésorière
Livia LUBIN



Fête de Saint-Laurent

Si la météo de 2016 s'était montrée capricieuse, 2017 aura été placée sous le signe du soleil et de la convivialité! 32 équipes de joueurs de pétanque se sont régalingées sur le nouveau parking reconverti l'espace d'une journée en open space de la doublette. Un record!

La brocante et les manèges ont connu la même affluence, il faut dire que lorsque le soleil est chez nous, on en profite! Les chromes des voitures de collection de l'ABVA étincelaient. Le week-end s'est achevé en musique avec l'orchestre Prologue.



Fête de Romery

Cette année, la poupée en a surpris plus d'un avec sa petite référence au patrimoine de Romery. La fourmi symbole du labeur n'est pas sans rappeler le dur travail des carriers. Peut-être est-ce pour cela qu'on appelait les habitants de Romery les « fourmis ».

Le soleil était également de la partie et en a réjoui plus d'un lors du concours de pétanque et du repas champêtre qui s'est prolongé avec un karaoké endiablé. Le bal du soir, quant à lui, demeure un incontournable familial avec l'embrasement de la poupée de l'année.



Ils sont partis! ▼

L'édition 2017 n'a pas failli à la tradition : le prix pédestre de SAINT-LAURENT est une course rapide.

Le meilleur temps de cette année sur le 10 km a été réalisé par Mehdi FRERE en 32:47.

Malgré les travaux d'aménagement des barrages sur la voie verte, tout s'est bien déroulé. Il faut dire que les bénévoles sont présents sur tous les fronts! Ils étaient encore une cinquantaine cette année, bien souvent en famille et coureurs eux-mêmes sur d'autres prix.

Le vélo de tête chevauché par un Saint-Laurentais bien connu de tous, M. Gérard RENAULT, a tenu de rythme de belle manière.

Daniel MICHEL, ancien maire de la commune emmenait sur sa moto le juge régional. Concentration maximale quand on sait toute la difficulté que représente le pilotage d'une moto pendant une course!

Laurent FORGET, maire de la commune donnait le top départ il va de soi, et toute l'équipe municipale se mobilisait autour de Dominique COPPA, vice-président de la commission sport qui organise la course en partenariat avec Le GRAC.

Un grand bravo aux bénévoles du GRAC, de Saint-Laurent et d'ailleurs qui œuvrent chaque année pour que cette belle course de rentrée soit une réussite!

Les bénévoles ne se mobilisent pas que sur le 10 km, ils continuent avec le 6 km et les courses enfants qui permettent d'élargir la palette des coureurs : se faire plaisir avant tout.

Prochain prix pédestre de SAINT-LAURENT : **le 27 août 2018**. Préparez vos chaussures!



Le vélo de tête ouvre la route ▼ et veille à la sécurité



Voie verte très fréquentée ce dimanche... ▼



▼ Un 10 km haut en couleurs



Résultats 2017:

Voici pour les 10 km

Le classement scratch hommes:

- 1^{er} FRERE Mehdi
- 2^e DE BLOCK Benjamin
- 3^e ZACARIAS Jérémy

Le classement scratch femmes:

- 1^{re} FOUCHERE Célia
- 2^e MICHELS Stéphanie
- 3^e ZDEB Emilie



Les podiums du scratch 2017 ▼



▼ Le 6 km c'est aussi le plaisir d'être ensemble



Dernier véhicule avant le départ de la course ▼



Les bénévoles se préparent pour le rush d'après course ▼



▼ À tout âge!



Et si vous souhaitez faire partie du groupe de bénévoles et profiter de l'ambiance au cœur de l'action, contactez M. COPPA ou laissez un message sur le site via l'onglet contact.

MAIRIE	Tél. : 03 24 57 03 55 - Fax: 03 24 57 50 44 - Courriel : mairie-st-laurent@wanadoo.fr		
	<u>OUVERTURE:</u> Lundi - mardi - Jeudi et vendredi de 9 h00 à 11 h00 Lundi et Jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 (durant la période scolaire) mercredi de 14h00 à 16h00 et Vendredi de 18h 30 à 19h 30		
	<u>PERMANENCE DU MAIRE OU DES ADJOINTS:</u> vendredi de 18h 30 à 19h 30		
Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût - Observations
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
COPIE D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès ou lieu de domicile (transcription)	Nom et prénoms - Date du décès	Enveloppe timbrée
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	Demande sur papier libre	Gratuit
MARIAGE	Mairie de l'un des deux domiciles ou de résidence	<p>Célibataire mineur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait de naissance datant de - 3 mois - Certificat médical pré-nuptial datant - 3 mois. - Autorisation des parents. <p>◆ <u>Si l'un des parents est décédé:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - extrait de décès <p>◆ <u>Si les parents et ascendants sont décédés:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p><u>Si l'intéressé est pupille:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>Célibataire majeur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces, sauf les autorisations <p>Veuf:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + extrait de décès du conjoint <p>Militaire de carrière ou Gendarme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + autorisation militaire 	<p>Le certificat pré-nuptial doit être présenté obligatoirement à la Mairie au moment de la publication.</p> <p>La publication du mariage doit rester apposée à la porte de la Mairie de chaque domicile pendant 11 jours francs.</p>
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Livret de famille du défunt. Certificat du Médecin qui a constaté le décès	En cas de transport du corps hors de la commune, prévenir la Mairie
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	À demander en Mairie de Charleville-Mézières	<p>Depuis le 27 mars 2017 la mairie de Saint-Laurent n'est plus en mesure de recevoir les demandes de cartes d'identité.</p> <p><i>Elles doivent être faites auprès d'une mairie munie du matériel biométrique comme pour les passeports.</i></p>	<p>Gratuit</p> <p>Délai d'obtention : 1 mois</p> <p>Validité:</p> <ul style="list-style-type: none"> -15 ans sauf preuve que le pays d'accueil du voyage la refuse -Enf mineur 10 ans <p>Voir Mairie de Charleville-Mézières</p>

Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût-Observations
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie	Justificatif de logement de - de 3 mois Copie intégrale du livret de famille. copie de la carte d'identité ou passeport N° de téléphone, diplômes obtenus	Obligatoire de 16 ans à 25 ans
PASSEPORT	À demander en Mairie de Charleville-Mézières		
EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE	Casier judiciaire national: 107 rue du Landreau 44079 NANTES	Copie du livret de famille	Gratuit
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS	Mairie ou téléchargeable sur: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359	À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.	Gratuit

Numéros téléphones utiles

SAMU Pour un simple appel de confort, composer le 03 24 58 67 00	15 ou 112 (portable) Vous met en contact avec le C.O.G: Centre opérationnel Gendarmerie (24 h/24 h).	SECOURS (depuis un fixe)	17 Uniquement en cas d'urgence
Docteur JUPINET	03 24 37 31 09	Infirmier: M. L. VELLENRITTER 1 chemin Vert	03 24 37 22 09
POMPIERS	18	Infirmière: M ^{me} V. TRICLIN 10 rue des Campanules	03 24 52 87 24
GENDARMERIE de FLIZE	03 24 54 01 05	Ambulances ORTILLON	03 24 37 27 97
Enedis (E.D.F) urgence	09 72 67 50 08	Répondeur pharmacie de garde	3915
G.R.D.F. (urgence)	03 24 58 01 28	Centre antipoison (Nancy)	03 83 22 50 50
Allo service public	3939	Drogue info service N° Vert	0 800 23 13 13
École St-Laurent	03 24 58 01 28	Sida info service N° Vert	0 800 840 800

Adresses Internet utiles

www.service-public.fr/	Le portail de l'administration française
http://www.vie-publique.fr/	Ce service, édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, se propose de faciliter l'accès des internautes aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.
www.lebalcon.fr	Le site du Lycée agricole du Balcon des Ardennes: À découvrir absolument

Déchetterie et Encombrants

Déchetterie de Lumes (rue de la Vieille Meuse)	Lundi Mercredi Samedi	Le lundi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Déchetterie de Montcy-Notre-Dame (WARIDON)	du lundi au samedi	de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Déchetterie de Vrigne aux Bois (ZI - rue des Ourliquettes)	du mardi au samedi	Été du 02/04 au 31/10: de 10h00 à 13h00 et de 13h50 à 17h30
		Hiver du 01/11 au 01/04: de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Jour de ramassage des ordures ménagères		Tous les jeudis matin (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr)
Jour de ramassage des déchets recyclables sauf verre		Tous les vendredis matin (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr)

Le point lecture

Le mardi de 15 h 30 à 17 h 00	Le samedi de 10 h 00 à 11 h 30
-------------------------------	--------------------------------

Solidarité Ardennes Cancer

Depuis fin 2012, SOLIDARITÉ ARDENNES CANCER a signé une convention avec ECOTLC, l'éco-organisme chargé de la redistribution de l'éco taxe textile.

À titre d'exemple, de janvier 2010 à aujourd'hui, SOLIDARITÉ ARDENNES CANCER a offert ou va offrir aux établissements hospitaliers des Ardennes plus de 600 000 € de matériel médical pour la détection, le traitement et le confort des malades du cancer dans notre département.

Parmi les dons réalisés récemment ou en cours, on peut citer:

■ 2014 : écho endoscope pulmonaire (service pneumologie du CH Manchester) montant 100 000 €



Le don, un geste concrétisé ▲ dans nos Ardennes

■ 2016 : mammographe (service d'Imagerie Médicale CH Manchester) montant 54 000 €

■ 2016 : vidéo gastroscope et vidéo colonoscope (hôpital de Rethel) montant 47 100 €

■ 2017 : écho endoscope (en cours) (service d'endocrinologie du CH Manchester) montant 47 000 €



Le conteneur de Saint-Laurent sur le parking ▼



Conditions générales de location :

A. La salle polyvalente de Saint-Laurent est réservée aux seuls habitants de Saint-Laurent et a pour vocation de permettre aux habitants de la commune d'y organiser des événements familiaux ou amicaux et aux associations du village de réunir leurs adhérents et amis.

B. Location par un prête-nom : S'il est constaté qu'un habitant du village loue la salle polyvalente pour toute autre personne ou association extérieure à la commune, la caution ne sera pas restituée.

C. Le Loueur ou l'association devra souscrire une assurance responsabilité occasionnelle occupant d'immeuble. Une attestation devra être fournie à la Mairie

D. Aucune location ne sera accordée lors de la fête du village.

E. Il est interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

Article 1 :

Modalités de réservation

En cas de constat du non-respect flagrant du règlement lors de la remise des clés, un forfait sera facturé conformément aux tarifs mentionnés en annexe.

Les clés seront prises à la salle polyvalente le **vendredi à 15 heures** et rendues le **lundi à 10 heures**, pour les autres jours, au cas par cas.

Article 2 :

Modalités liées au bâtiment

A. Toute dégradation constatée donnera lieu à réparation. Les

réparations seront exécutées sur ordre du Maire et aux frais du locataire.

B. Aucune affiche sera tolérée sur les murs, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, ni sur les portes et fenêtres. La décoration éventuelle de la salle peut être réalisée en utilisant uniquement les crochets disposés sur les murs.

Article 4 :

Modalités liées au nettoyage

A. La salle louée est remise au locataire en parfait état de propreté.

B. Le locataire effectuera le balayage des sols et le nettoyage de la vaisselle et du matériel électroménager utilisé (four, gazinière, congélateur, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à café). Le matériel de nettoyage sera mis à disposition du locataire.

C. Le locataire se chargera de ramasser les mégots ou nettoyer le devant de la salle.

D. Suivant l'état des lieux (cuisine, salle, WC) la Commune se réserve le droit de refuser une prochaine location.

Article 5 :

Modalités liées à la sécurité des biens et des personnes

A. Il appartiendra à chaque utilisateur de faire respecter les consignes du présent règlement.

B. Toutes les règles relatives à la sécurité devront être respectées scrupuleusement, en particulier l'effectif admissible dans la salle fixé à 110 personnes maximum.

C. Au cours de la location, un comportement correct est toujours exigé et toutes les précautions seront prises au niveau de l'organisation, pour éviter les actes de vandalisme et autres manifestations préjudiciables au renom des lieux (à l'intérieur et à l'extérieur).

D. Il est interdit de troubler l'ordre public (pétards, klaxons, cris, musique, bruits de voiture intempestifs...).

E. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect des consignes de sécurité.

Montant des locations :	Tarifs
Un week-end (nettoyage compris)	310 €
Vin d'honneur ou réunion diverse	90 €
Assemblée générale des associations	Gratuit
Café pour un enterrement	Gratuit
Location tasses ou verres	10 €
Location vaisselle (forfait)	60 €
Caution location de la salle	460 €

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2018 SAINT-LAURENT

Présentation des bacs:

■ Ordures Ménagères

■ Collecte sélective

- Vos bacs doivent être sortis pour 6h00

- Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route

Pour nous contacter:

Tél.: 0800 29 83 55
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

e-mail:
regie.dechets@ardenne-metropole.fr

Site internet:
www.ardenne-metropole.fr

Les cases coloriées vous indiquent le jour de votre collecte ou le jour de rattrapage prévu en cas de jour férié.

JANVIER								FÉVRIER								MARS									
L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D			
1	2	3	4	5	6	7		5			1	2	3	4		9			1	2	3	4			
8	9	10	11	12	13	14		6	5	6	7	8	9	10	11		10	5	6	7	8	9	10	11	
15	16	17	18	19	20	21		7	12	13	14	15	16	17	18		11	12	13	14	15	16	17	18	
22	23	24	25	26	27	28		8	19	20	21	22	23	24	25		12	19	20	21	22	23	24	25	
29	30	31						9	26	27	28						13	26	27	28	29	30	31		
AVRIL								MAI								JUIN									
L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D			
						1		18		1	2	3	4	5	6		22				1	2	3		
2	3	4	5	6	7	8		19	7	8	9	10	11	12	13		23	4	5	6	7	8	9	10	
9	10	11	12	13	14	15		20	14	15	16	17	18	19	20		24	11	12	13	14	15	16	17	
16	17	18	19	20	21	22		21	21	22	23	24	25	26	27		25	18	19	20	21	22	23	24	
23	24	25	26	27	28	29		22	28	29	30	31					26	25	26	27	28	29	30		
30																									
JUILLET								AOÛT								SEPTEMBRE									
L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D			
						1		31			1	2	3	4	5		35					1	2		
2	3	4	5	6	7	8		32	6	7	8	9	10	11	12		36	3	4	5	6	7	8	9	
9	10	11	12	13	14	15		33	13	14	15	16	17	18	19		37	10	11	12	13	14	15	16	
16	17	18	19	20	21	22		34	20	21	22	23	24	25	26		38	17	18	19	20	21	22	23	
23	24	25	26	27	28	29		35	27	28	29	30	31				39	24	25	26	27	28	29	30	
30	31																								
31																									
OCTOBRE								NOVEMBRE								DÉCEMBRE									
L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D			
						1		44			1	2	3	4		48					1	2			
2	3	4	5	6	7	8		45	5	6	7	8	9	10	11		49	3	4	5	6	7	8	9	
9	10	11	12	13	14	15		46	12	13	14	15	16	17	18		50	10	11	12	13	14	15	16	
16	17	18	19	20	21	22		47	19	20	21	22	23	24	25		51	17	18	19	20	21	22	23	
23	24	25	26	27	28	29		48	26	27	28	29	30				52	24	25	26	27	28	29	30	
30	31																1	31							
31																									

2 bornes de recharge pour véhicules électriques sont opérationnelles à Saint-Laurent. Elles se trouvent sur le nouveau parking du centre bourg. Voici quelques éléments d'explication pour les usagers possédant un véhicule électrique.

Inscription

Inscription en ligne sur:
<http://clem.mobi/recharge>:

L'utilisateur remplit le formulaire d'inscription avec ses informations personnelles : nom, prénom, téléphone, mail, adresse, login et mot de passe.

L'utilisateur choisit un mode de paiement:

Soit par prélèvement automatique (via autorisation SEPA – prélèvement en fin de mois).

Soit par carte bancaire en mode prépayé. Vous rechargez votre porte-monnaie en ligne directement avec votre carte bancaire (paiement sécurisé).

L'utilisateur reçoit un E-Mail de confirmation de création de compte usager.

Dès lors, l'utilisateur pourra contacter le service client pour effectuer une demande de badge.

Tout badge doit être associé au compte usager pour permettre son fonctionnement à la borne.

Le badge est ensuite envoyé par courrier à l'adresse mentionnée sur le compte usager.

Contact du service client:
 01 86 86 85 85
 du lundi au vendredi
 de 9h00 à 18h00
 ou par mail à contact@clem.mobi

Réservation et utilisation

Une fois inscrit, l'utilisateur réserve un point de charge sur:

<http://clem.mobi/recharge> ou via l'application mobile Clem'

en sélectionnant le point de charge, le début et la fin prévus de l'utilisation. L'utilisateur a également la possibilité d'effectuer sa réservation sur la borne.

L'utilisateur reçoit un SMS et un mail de confirmation avec le numéro de la réservation. En début d'utilisation à la station.

L'utilisateur passe son badge, préalablement enregistré, sur le lecteur de badge du point de charge qu'il a réservé.

La porte de la borne s'ouvre.

L'utilisateur branche son véhicule.

Il ferme la porte pour lancer la charge.

À la fin de l'utilisation à la station.

L'utilisateur passe son badge pour débrancher son véhicule.

Il ouvre la porte.

Il débranche son véhicule.

Il ferme la porte.

Pour toute demande d'information sur le fonctionnement du service:

Contactez le service client au:
 01 86 86 85 85
 du lundi au vendredi
 de 9h00 à 18h00
 ou par mail à contact@clem.mobi

Dans le SMS et le mail de confirmation de réservation, un numéro d'assistance technique est communiqué.

Ce numéro est joignable 24h/24 et 7j/7 pour accompagner l'utilisateur dans son parcours client sur la plateforme et à la borne.



La borne de Saint-Laurent ▲
 sur le nouveau parking

Tarifs recharge

À partir du 1^{er} mars 2018, les tarifs appliqués sont:

- > 1 € TTC/heure pour la recharge sur des bornes 7 KVA
 - > 2 € TTC/heure pour la recharge sur des bornes 22 KVA
- Toute heure commencée est due.

Caractéristiques des bornes

Différents types de charge (normale et accélérée) sont proposés et différents types de prise selon la nomenclature suivante:

> E/F : charge normale, prise conventionnelle

> T2: charge accélérée, prise type 2
 L'utilisateur devra vérifier que les types de prise et puissance de charge sont compatibles avec son véhicule avant la réservation (l'information est donnée quand l'utilisateur sélectionne la borne sur la carte).

L'utilisateur se munit de son propre câble de charge, les bornes ne sont pas équipées d'un câble de charge intégré.

NAISSANCES

CHANOIR Vassilia	4 janvier 2017
COLSON-VERSPIEREN Adrien	12 avril 2017
ANDRE Léo	4 mai 2017
NICOLAS Robin	2 juin 2017
HIN Louis	17 août 2017
LALLE Cassim	20 août 2017
GOIN Lison	12 novembre 2017
LENOBLE Anaëlle	22 août 2017

MARIAGES

RIME Olivier & BRUMBT Muriel	22 avril 2017
BESONHEZ Alexandre & MARTIN Esther	20 mai 2017
AUPRETRE François & FUSELIER Marie	1 ^{er} juillet 2017
GARCIA Marc & LEROUX Isabelle	22 juillet 2017
LHOTEL Luc & WOJTAK Anne-Marie	23 septembre 2017



Muriel & Olivier



Marie & François



Luc & Anne-Marie

DÉCÈS

JELU Jean	3 janvier 2017
CHEVRY Colette épouse PETIT	7 mars 2017
ZENARD Guy	31 mars 2017
ROMAN Thomas	4 juillet 2017
BEAUVAIS Nicole épouse LEJEUNE	7 juillet 2017
LAMON Jessy	13 juillet 2017
PERROT Raymond	18 juillet 2017
JOSEPH Jean-Claude	24 juillet 2017
GERVAISE Guy	25 septembre 2017



Vitrines commerçants



